

**Atelier participatif
avec les habitant.e.s de Plévenon
pour le projet de création
d'une Maison de Site
au phare du Cap Fréhel**

Compte-rendu du 14/11/2023

Compte-rendu d'atelier

- **Participation**

Plus de 70 personnes ont participé à cet atelier.

- **Ouverture de l'atelier**

Marc LEMARIE, adjoint au patrimoine à la Commune de Plévenon, et Marie-Laure CAYATTE, directrice du Syndicat Mixte du Grand Site du Cap d'Erquy - Cap Fréhel, introduisent la séance et remercient tous les participants de s'être mobilisés. Marie-Laure CAYATTE excuse Madame THOMAS, présidente du Syndicat Mixte du Grand Site du Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Ils rappellent que cet atelier participatif s'inscrit dans le cadre du projet de requalification du phare du Cap Fréhel en maison de site et a pour objectif d'informer les plévenonais.es sur ce projet et de recevoir leurs attentes et envies vis-à-vis de ce futur lieu.

Ils précisent que la séance sera animée par le bureau d'études Atemia, engagé pour conduire cette étude de programmation.

- **Présentation des bureaux d'étude et mise en contexte du projet**

Elodie ROLLAND présente le bureau d'études Atemia. Spécialisé en ingénierie touristique, ce cabinet accompagne les territoires et les porteurs de projet dans la définition de stratégies territoriales, la gestion ou encore la conception d'équipements touristiques.

Elle explique aux participants l'intervention d'un deuxième bureau d'études sur le projet : celui de Laurence Chabot, spécialisé en muséographie.

Elodie ROLLAND précise les objectifs de l'intervention des bureaux d'étude, à savoir :

- Définir les fonctionnalités du phare en tant que maison de site, l'organisation spatiale de ces fonctions, les accès et les déplacements à l'intérieur du bâtiment et au niveau de la cour d'honneur.
- Arrêter un choix d'aménagement du phare et le faire valider par le comité de pilotage.
- Étudier le modèle économique et le modèle de gestion du scénario d'aménagement choisi.
- Étudier une meilleure accessibilité pour tous les publics dans le bâtiment du phare et entre le parking du Cap Fréhel et le phare.

Elle délimite le périmètre concerné par l'étude :

- L'ensemble du bâtiment soit la totalité du rez de chaussée du bâtiment, l'escalier de montée au sommet du phare, l'extérieur en haut du phare et le sous-sol du bâtiment,
- Les abords du phare (cour d'honneur),
- Le cheminement entre le parking du Cap Fréhel et le phare.

Elodie ROLLAND clarifie la terminologie "maison de site". Il s'agit d'un concept inspiré par le modèle des "visitor center" nord américains qui désigne l'ensemble des bâtiments destinés à accueillir le public venu découvrir un site touristique, naturel et/ou culturel. Ces espaces d'accueil présentent le site de visite, et peuvent offrir différents services et activités utiles à l'interprétation (visites guidées, expositions, ateliers...). Ils servent aussi de points d'accueil et d'information touristique.

Elle explique que l'on trouve une certaine diversité de ces espaces d'accueil en France et donne plusieurs exemples :

- Les Maisons du Parc pour les Parcs naturels régionaux et nationaux,
- Les Maisons du Littoral pour le Conservatoire national du littoral,
- Les Maisons UNESCO pour les sites classés UNESCO,
- Les Maisons de Site pour les Grands Sites de France...

Elle apporte quelques précisions sur les Maisons de Site des Grands Sites de France. Il s'agit d'un espace propre aux territoires labellisés Grands Sites de France. Ces maisons ont pour objectif d'accueillir, d'informer et d'orienter les visiteurs afin de valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site d'une part, et de favoriser une meilleure compréhension du site par le biais d'animations, de visites guidées, d'expositions d'autre part. Les Maisons de Site ne sont pas imposées par le label même si une tendance à leur équipement s'observe au sein du Réseau. Il n'existe pas de charte, référentiel ou autre document cadrant les fonctions, aménagements et muséographies des Maisons de Site. Cependant, elles doivent veiller à incarner les valeurs du label Grand Site de France et "l'esprit des lieux" du Grand Site en question.

Elodie ROLLAND présente les différentes fonctions d'accueil, de transmission, et de réorganisation des flux touristiques que peuvent porter ces maisons de site ainsi que les différents services qu'elles proposent :

- Point d'information touristique,
- Boutique,
- Point de restauration,
- Et autres services divers (location de vélos, aire de pique-nique, salle de réunion, mairie et guichet de poste ...)

Elle précise que la médiation est quasi-systématiquement présente dans ces maisons de site et peut s'illustrer sous diverses formes selon la place accordée et les objectifs poursuivis :

- Musée,
- Centre d'interprétation,
- Espaces de découverte,
- Expositions temporaires ...

- **Exposé du déroulé de l'atelier**

Elodie ROLLAND propose aux participants d'échanger, par table, sur trois thématiques :

- Les futurs visiteurs de cette maison de site et leurs besoins,
- Les fonctions souhaitées pour cette future maison de site,
- Les sujets d'interprétation.

Elle précise que des tours de table en plénière étaient prévus afin de partager les discussions avec l'ensemble du groupe ; mais qu'au vu du nombre de plévenonais.es mobilisé.es une telle restitution n'était pas envisageable dans les temps impartis.

Elle demande alors aux groupes de travail de nommer un rapporteur et de procéder à une prise de note sur les supports transmis. Elle explique que ces derniers seront étudiés par le bureau d'étude et qu'un compte-rendu sera formalisé.

- **Restitution des échanges en sous-groupes autour des publics-cibles et de leurs besoins**

Elodie ROLLAND invite les participants à échanger sur leurs habitudes de fréquentation du Cap Fréhel et à formuler des suggestions afin d'améliorer leur expérience de visite.

➤ Informations sur leurs périodes de fréquentation

Les plévenonais.es affirment fréquenter le Cap Fréhel toute l'année. Ils y emmènent régulièrement leurs proches venus leur rendre visite.

Ils précisent s'y rendre davantage à certaines périodes de l'année. Une majorité d'entre eux explique venir plus souvent en dehors de la saison estivale, quand le site est moins fréquenté des touristes et que les stationnements ne sont pas saturés. A l'inverse, certains déclarent y aller plus souvent l'été pour des pratiques de pêche.

Quelques participants indiquent venir au Cap Fréhel plus d'une fois par semaine. Ce rythme de visite semble être propre à chacun.

Le dimanche après-midi apparaît comme le créneau de visite privilégié des plévenonais.es.

Plusieurs participants expliquent ne plus se rendre sur le site depuis le déplacement du parking. Ils jugent le nouvel aménagement moins accessible pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

➤ Informations sur leurs motivations de visite

Les plévenonais.es se rendent principalement au Cap Fréhel pour :

- Contempler le paysage,
- Observer les oiseaux,
- Admirer les couchers de soleil,
- Pratiquer la randonnée (pédestre comme cyclable),
- Visiter les expositions proposées par les artistes locaux.

Certains participants affirment également y :

- Déguster des glaces locales,
- Pratiquer des activités sportives (ex : jogging),
- Pratiquer des loisirs (ex : pêche, photographie, peinture),
- Méditer,
- Contempler le phare et approfondir son histoire,
- Partager des moments conviviaux en famille / entre amis et notamment dans le cadre d'occasions particulières (ex : 1er jour de l'an, mariages ...).

➤ Leurs suggestions

Les plévenonais.es souhaitent retrouver, au sein du Phare et à ses abords, plusieurs équipements.

En priorité :

- Des toilettes,
- Des fontaines à eau,
- Des poubelles.

A titre secondaire :

- Un abri,
- Un parking complémentaire (la maison de site risquant d'allonger la durée de visite moyenne),
- Un stationnement deux-roues motorisées,
- Une aire de pique-nique,
- Une salle pour événements culturels.

Ils préconisent l'aménagement, dans la future maison de site, d'un espace de petite restauration (type café / crêperie). C'est un endroit dans lequel ils se projettent particulièrement l'hiver pour se protéger du froid et des intempéries.

Les plévenonais.es désirent retrouver davantage d'informations pédagogiques sur le site, à propos de la faune, de la flore, de la géologie ou encore de la vie locale. Ils proposent la création d'une véritable salle d'exposition, l'embauche d'un agent d'accueil et le développement d'une signalétique indiquant les principaux points d'intérêt.

Plusieurs commentaires portent sur le respect des lieux, de l'environnement et des activités locales. Les participants affirment tout particulièrement l'importance de mettre en avant et de commercialiser des produits locaux dans la future maison de site. Il s'agit selon eux d'un levier pour développer l'emploi local. Plusieurs productions sont citées : glaces d'Agathe, bière la Fréheloise, objets de décoration de Jean-Pierre Nantel, tartinades des Poissons de Marion, fromages de chèvre, miel ...

Un travail est demandé afin d'améliorer l'accessibilité du site pour les mal-marchands et les personnes en situation de handicap, notamment sur le cheminement entre le parking et le phare.

Les participants évoquent leurs attentes vis-à-vis de la gestion de la future maison de site. Ils sont inquiets d'être dessaisis du phare et demandent une gestion locale de l'équipement ainsi qu'un maintien de l'allocation des recettes générées par la montée au phare à la Commune. Ils souhaiteraient que sa gestion soit une priorité pour la Ville de Plévenon. Ils s'interrogent également sur le nom de la future maison de site et suggèrent plusieurs terminologies : Maison du Cap Fréhel, Maison du Phare, Maison de Plévenon.

L'avenir et la restauration de la tour Vauban, ne s'inscrivant pas dans le périmètre de l'étude, sont questionnés.

Elodie ROLLAND invite également les participants à partager leurs connaissances des habitudes de visite des touristes découvrant le Cap Fréhel.

Les plévenonais.es observent davantage de touristes au printemps et en été : soit à partir du mois d'avril jusqu'à celui d'octobre. Les vacances scolaires et les week-ends sont les périodes où le site est le plus fréquenté.

Ils constatent que la majorité des visiteurs se rendent au Cap Fréhel en petits groupes avec leur véhicule personnel. La présence de cars est également relevée, en particulier le matin et pour une durée moyenne d'une heure.

Leurs motivations de visite sont semblables à celles des habitants : ils viennent admirer le paysage et sont à la recherche d'informations sur l'histoire du site, la faune et la flore. Les participants estiment que les visiteurs sont plus enclins à monter en haut du phare afin de profiter du point de vue. Ils ont également des besoins propres en termes de sanitaires et de points d'eau.

Afin d'améliorer leur expérience et leur découverte du site, ils proposent un développement des services existants qu'ils jugent non suffisants : toilettes, approvisionnement en eau et gestion des déchets mais aussi information touristique. La mobilisation d'un agent d'accueil en capacité de répondre aux questions des visiteurs et le déploiement de panneaux explicatifs multilingues sont suggérés. Les participants jugent que les espaces de restauration et de boutique, évoqués précédemment à destination des habitants, seraient également profitables au public touristique.

D'autres suggestions sont formulées par certains groupes de travail :

- L'aménagement d'un espace pique-nique,
- La mise en valeur de la cour d'honneur (ex : végétalisation, sculpture en granit),
- La sécurisation et le repositionnement des stationnements vélo (au pied du phare),
- La proposition de visites guidées thématiques,
- La diffusion d'un film illustrant le point de vue offert par le phare aux personnes ne pouvant pas y accéder,
- La mise à disposition d'une voiturette électrique pour les non-marchands.

Les participants expriment une vigilance concernant le développement touristique du site. Ils ne souhaitent pas que la future maison de site attire davantage de visiteurs. De plus, ils soulignent l'importance de réorienter les touristes vers le bourg afin que cette activité profite au tissu économique local. Ils suggèrent un travail d'information et de renseignement sur les différentes facilités et commerces offerts par la Commune et proposent plusieurs pistes d'actions : révision de la signalétique, formalisation d'une liaison douce entre le village et le phare.

- **Echanges en sous-groupes autour des fonctions**

Elodie ROLLAND invite les participants à échanger sur la pertinence de différentes options d'allocation de l'espace.

➤ **Un point d'information touristique**

Les plévenonais.es qualifient la diffusion d'information touristique d'essentielle et jugent un accueil physique indispensable. Ils recommandent de compléter cette présence humaine par un recours à des panneaux ou des QR code quand le bâtiment sera fermé.

En revanche, ils s'interrogent sur la typologie d'informations à transmettre et sont notamment partagés sur la question du relais vers les sites touristiques à proximité (ex : Cap d'Erquy, Fort Lalatte).

Ils se questionnent également sur la création d'un "office de tourisme" au sein du phare. Le bureau d'information touristique de Plévenon ayant été récemment aménagé, ils souhaitent privilégier un renforcement de cette antenne du bourg et préconisent un élargissement de ses horaires d'ouverture.

➤ **Un espace d'exposition :**

La majorité des plévenonais.es souhaite retrouver, au sein de la future maison de site, un espace de médiation qui soit à la fois ludique, qualitatif et ouvert à l'année. Un des sous-groupes relève qu'il existe d'ores et déjà une salle d'exposition au sein des locaux du Syndicat Mixte.

Plusieurs participants proposent d'allouer cet espace au collectif d'artistes locaux qui réalise déjà des expositions dans le phare aujourd'hui. Ils perçoivent que cette offre de visite est très appréciée des touristes.

Ils envisagent également la création d'une exposition extérieure et identifient le secteur de la Fauconnière.

L'utilisation de photos d'archives est préconisée afin d'illustrer les évolutions d'aménagement du site.

Quelques habitants déclarent vouloir être associés au choix des futures expositions.

➤ Des sanitaires et autres services pratiques :

Les plévenonais.es considèrent l'aménagement de toilettes, au sein de la future maison de site, indispensable. Le sous-sol est identifié comme un emplacement privilégié. Ils préconisent de les dimensionner en rapport avec le pic de fréquentation estival et apportent une vigilance sur les besoins de nettoyage et d'entretien régulier. Les toilettes sèches sont jugées non adaptées. Un espace bébé est souhaité.

Les participants identifient les points d'eau et les points de tri des déchets comme autres besoins prioritaires. Ils souhaitent l'installation des fontaines gratuites.

D'autres services secondaires sont cités :

- Une connexion Wifi,
- Un service de conciergerie.

Un des sous-groupes exclut l'installation de douches.

➤ Un espace boutique :

Les plévenonais.es sont dans l'ensemble favorables à la création d'une boutique à condition que celle-ci commercialise uniquement des produits locaux voir des produits dérivés (s'ils concernent le phare et la lande). Les objets vendus devront concerner petits et grands. L'artisanat, les cartes postales et les livres sont à privilégier.

Ils souhaitent une gestion publique et des emplois en priorité accordés aux locaux.

Un sous-groupe privilégie la création de cet espace au sein du bourg et souligne que ce nouveau commerce ne devra pas concurrencer la boutique du Fort Lalatte.

➤ Un espace restauration :

Les plévenonais.es sont partagés au regard de la création d'un service de restauration au sein de la future maison de site.

Certains participants souhaitent la proposition d'une petite offre de restauration qui permettrait de répondre à la demande des visiteurs et notamment des randonneurs. Deux types d'établissement sont évoqués : le café / salon de thé (espace chaleureux) et les véhicules ambulants ("food-trucks"). Les distributeurs sont exclus. Ils préconisent une gestion par des acteurs locaux et suggèrent l'installation de poubelles ainsi que la conduite d'actions éducatives afin d'inciter les usagers à ramener leurs déchets.

D'autres habitants souhaitent privilégier un travail avec les restaurateurs existants afin de préserver le commerce local.

➤ Une salle polyvalente :

Les plévenonais.es jugent l'aménagement d'une salle polyvalente non approprié au vu de la superficie disponible.

Ils excluent les usages professionnels (pour réunions et séminaires d'entreprise) et privés (pour fêtes familiales). L'accueil de groupes (notamment les scolaires) et l'exposition d'artistes locaux sont en revanche qualifiés de pertinents.

L'existence d'équipements similaires au sein du bourg (cf. salle des fêtes et salle polyvalente du Syndicat Mixte) est soulignée.

➤ Des événements et animations :

Les plévenonais.es sont majoritairement enclins à l'organisation d'événements et animations sur la future maison de site, à condition que ces derniers s'inscrivent en rapport avec le Cap Fréhel et son Phare.

Plusieurs propositions sont formulées :

- Des visites sous toutes leurs formes,
- Des concours artistiques (peinture, photos ...),
- Des ateliers de découverte pour enfants,
- Des marchés de producteurs locaux,
- Des projections de films documentaires,
- Des courses d'orientation,
- Des spectacles sons et lumières sur l'histoire locale (sous réserve de ne pas nuire à la faune).

La tenue de gros événements pouvant nuire à la flore est exclue. Plusieurs participants font référence au piétinement de la lande induit par la Route du Rhum.

La tenue de concerts et autres spectacles artistiques (ex : théâtre de rue) divise.

Un sous-groupe souligne l'organisation d'événements similaires dans les locaux du Syndicat Mixte.

➤ Autres espaces :

Les plévenonais.es ne souhaitent pas d'aménagement de bureaux ou d'autres espaces administratifs au sein du phare.

Un sous-groupe propose de faire de la future maison de site un point d'étape pour les randonneurs et suggère l'aménagement d'une infirmerie.

- **Echanges en sous-groupes autour des sujets d'interprétation**

Elodie ROLLAND soumet aux participants la liste de sujets d'interprétation potentiels identifiés par Laurence Chabot. Elle leur propose de prioriser certaines thématiques.

Les plévenonais.es dégagent deux sujets principaux :

- **“L’histoire des phares du site, l’évolution des techniques des phares et balise, l’architecture, la vie des gardiens de phare”** : ils jugent essentiel de faire connaître l’histoire du site ainsi que son rôle militaire et proposent le recours à des photographies, à des témoignages et à des panneaux explicatifs pour l’illustrer.
- **“Les caractéristiques du paysage (lande, sentiers, falaises, mer)”** : ils soulignent l’importance de mettre en valeur ce site naturel remarquable afin de continuer à le préserver et de limiter ces transformations.

Ils souhaiteraient que la future exposition soit sensorielle et qu’elle transmette aux visiteurs des émotions. Ils préconisent la diffusion du son de la corne de brume ou encore de films pour rappeler les épisodes de tempêtes.

Les participants identifient également une thématique secondaire majeure :

- **“Les écosystèmes du site, la faune avec un focus sur l’avifaune”** : ils souhaitent en favoriser la connaissance auprès de tous les publics, à travers une présentation interactive, afin de les encourager à les respecter et à les protéger.

Les thématiques perçues moins prioritaires sont :

- “Les activités humaines au cours des différentes époques (pêche, exploitation des landes, des marais, du grès, usage de l’eau)”.
- “Le patrimoine immatériel (fêtes et légendes, musique, langue, sons naturels, sensations et inspirations que procure le paysage)”.
- “Les changements et l’avenir du paysage (érosion, impacts du changement climatique, éoliennes)”.
- “Les vestiges des fortifications militaires et leur histoire”.
- “Les artistes inspirés par le site et leurs œuvres”.
- “Les mesures prises pour la valorisation et la préservation du site”.

Un des sous-groupes précise que ces thématiques sont intéressantes mais davantage générales. La future maison de site devra d’abord valoriser la singularité du Cap Fréhel et de son phare. Les sujets liés au développement durable pourront être abordés dans les locaux du Syndicat Mixte qui doit rester l’outil pédagogique principal.

Un autre sujet est proposé : celui de l’impact du tourisme.



- **Clôture**

Elodie ROLLAND remercie les plévenonais.es mobilisés pour leurs contributions.

Elle reprecise le calendrier de l'étude :

- Cet atelier s'inscrit dans une première phase d'état des lieux qui se finalisera en fin d'année.
- Celle-ci sera suivie par une étude de préfaisabilité qui conclura l'étude en mai 2024.

Marc LEMARIE et Marie-Laure CAYATTE proposent aux participants d'animer un temps d'échange afin de répondre à leurs éventuelles questions.